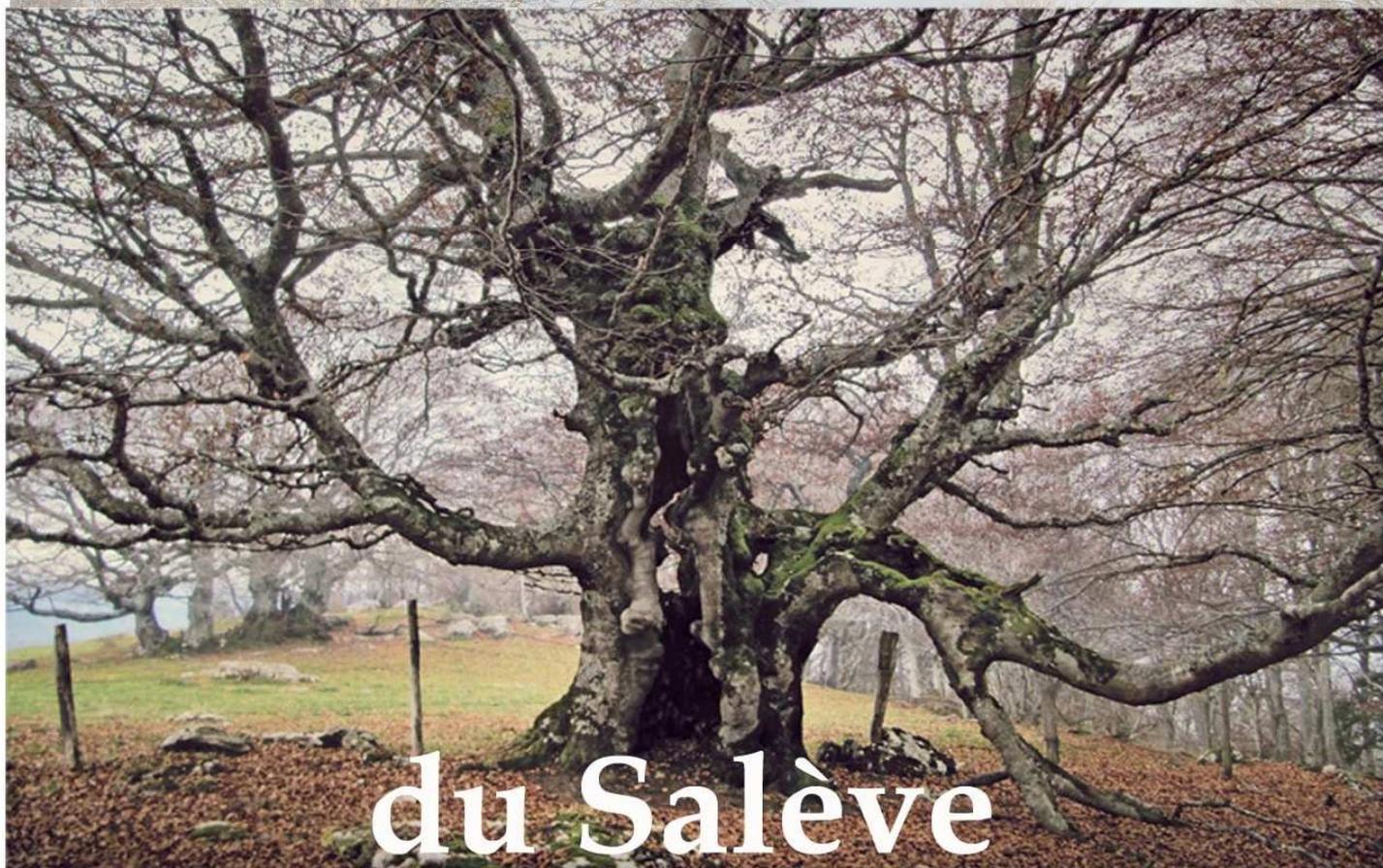


Inventaire des arbres remarquables



PARTICIPEZ EN SIGNALANT UN ARBRE !

Beaux, majestueux, inspirants, étranges, ...un arbre remarquable ne passe pas inaperçu dans le paysage, en forêt, en bord de route et dans les parcs et jardins. Il peut être remarquable par sa taille, sa forme particulière, son âge, la rareté de l'essence, l'histoire à laquelle il est liée.

En plus de constituer un patrimoine paysager et culturel, ce gros et vieil arbre peut aussi servir d'abri à la faune telle que les chauves-souris, des oiseaux ou des insectes rares.

Aussi, le Syndicat Mixte du Salève en collaboration avec un passionné d'arbres, Tristan MEUDIC, inventorient depuis 2015 les arbres remarquables du Salève. L'objectif, mieux connaître ce patrimoine pour sensibiliser les propriétaires et les exploitants à leur conservation. Vous aussi vous pouvez participer en signalant les arbres que vous connaissez.

Comment faire pour participer, c'est très simple :

- **1** / Consultez la carte des arbres qui ont répertoriés au Salève à ce jour, en cliquant (ctrl+clic) sur le lien suivant : http://umap.openstreetmap.fr/en/map/arbres-remarquables-du-saleve_126466#13/46.1505/6.1486
- **2** / Si besoin téléchargez **ici** le mode d'emploi pour consulter la carte dynamique
- **3** / Rendez-vous sur le site internet de Tristan Meudic pour signaler un arbre dans le formulaire accessible depuis la carte ou en cliquant sur le lien suivant : <http://meristememes.net/formulaire-contact-arbres/>
- **4** / Ou tout simplement en téléchargeant ici la fiche word à retourner compléter à e.durr@syndicat-mixte-du-saleve.fr

Que se passe-t-il ensuite ?

Si les informations sont suffisantes, Tristan MEUDIC ira mesurer et photographier l'arbre et en le comparant avec d'autres exemplaires de son espèce répertoriés en France, et selon différents critères il définira un niveau de « remarquabilité » : National, départemental ou local.

Les propriétaires et les communes seront informés de l'intérêt de ce patrimoine, mais cet inventaire ne conduit pas à une protection réglementaire de ceux-ci, il s'agit simplement de sensibiliser les propriétaires, décideurs et exploitants à la préservation de ces éléments paysagers.

Plus d'infos :

Syndicat Mixte du Salève : Tél : 04.50.95.28.42

Courriel : e.durr@syndicat-mixte-du-saleve.fr

Mèristème, le site de Tristan MEUDIC : www.meristememes.net

Le livre « arbres remarquables de Haute-Savoie » :

<https://meristememes.net/projet-1/>

